



**NOTE DE SYNTHÈSE**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 7 juillet 2023**

Nombre de membres en exercice : 9

Date de la convocation : 03/07/2023

Étaient présents : Jacques Duvivier, Ludovic Hardouin, Patrick Bach, Élodie Jouveau, Pascal Joullan

Étaient absents avec pouvoir : Philippe CAUBEL Pouvoir à Jacques DUVIVIER  
Hubert de Vilmarrest POUVOIR à Ludovic Hardouin  
Monique Allab pouvoir à Patrick Bach

Était absent sans pouvoir Amaury de LOUVENCOURT

**Secrétaire de séance : Patrick Bach**

**Nombre de présents : 6**

**Arrêt du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023**

Ce procès-verbal a été envoyé par courriel à l'ensemble des conseillers municipaux, le Conseil Municipal sera invité à l'approuver ou à formuler ses éventuelles observations.

**Observations : aucune**

**Vote du conseil municipal** : adopté à l'unanimité des membres présents

**Récompenses diplômes et entrées en 6ème**

**Diplômés avec mention récompenses aux lauréats méritants**

M. le Maire informe que la remise des prix aux Lauréats de 2021 n'a donc pas pu avoir lieu et propose d'offrir une carte cadeau chez Intersport aux lauréats.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Accepte** la reconduction de la remise d'un Prix aux diplômés 2021 avec mention exclusivement

**Fixe** le montant de la carte cadeau à 50 euros par étudiant lauréat avec mention

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2021 article 6714

*Liste des Lauréats*

<u>Baccalauréat</u>	<u>Mention</u>
LACHENY Clara	Bien
RIBREAU Elise	Assez bien
PAULIN Lucas	Très Bien

**Point financier**

**1. Tarifs cantine et garderie 2023/2024**

Les tarifs de cantine et garderie pour l'année 2023-2024 sont fixés comme suit :

### Cantine :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Accepte de ne pas réévaluer les tarifs et fixe ainsi comme suit les prix des repas pour l'année scolaire 2023/2024 :

Le repas enfant reste à 3.40 €

Le repas adulte reste à 4.70 €

Le repas occasionnel reste à 4.00 €

Décide de ne pas revoir le règlement de cantine actuel qui convient

Dit que la cantine sera facturée en fin de mois au Service de Gestion Comptable de Loches

### Garderie :

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

De fixer les tarifs 2023/2024 comme suit :

Tarif fréquentation régulière :

Forfait mensuel avec un engagement au trimestre

Fréquentation matin et soir 50€ mensuel sur 10 mois

Fréquentation matin ou soir 30 € mensuel sur 10 mois

Tarif fréquentation occasionnelle : 6€ de l'heure

Tarif dépassement des heures d'ouverture :

5.00 € / ¼ heure supplémentaire engagé et par enfant.

Dit que la garderie sera facturée mensuellement à terme échu

Dit que les horaires de garderie sont fixés comme ceci : 7h30 - 8h30 / 16h15 18h30

Redemander à Florine une application d'inscription des enfants

## **2. Maisons locatives les ROUBRIES**

Les travaux de construction des maisons Chemins des Roubries sont terminées, l'engazonnement sera effectué après l'été.

M. Le Maire rappelle que le 27 Mars 2021 le choix du constructeur des deux maisons a été délibéré, l'entreprise choisi était MAISON VAL DE LOIRE.

Le 4 Mai 2021 nous avons mandaté les études réalisées par MAISON VAL DE LOIRE :

- LOT N°1 : 5 212,50 euros H.T
- LOT N°2 : 5 212,50 euros H.T

Le 18 Février 2022 l'entreprise MAISONS VAL DE LOIRE est placée en liquidation judiciaire de ce fait notre contrat est rompu.

Lors du Conseil Municipal du 5 Mars 2022 le conseil municipal décide de choisir l'entreprise MAISON STYLEA, un nouveau marché est signé.

Le montant total du marché avec MAISON STYLEA par maison s'élève à 149 940 euros TTC.

Une décision modificative doit être prise :

**Vu** les crédits nécessaires à l'article 2132 de l'Opération 186 Construction de deux maisons

**Vu** les crédits disponibles aux articles 2132 Construction bâtiments privés

**M le Maire propose la répartition de crédits suivante :**

37046 Code INSEE	CERE LA RONDE - (COMMUNE) COMMUNE DE CERE LA RONDE	DM n°3 2023
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

**MANQUE DE CREDIT OPERATION 186 CONSTRUCTIONS DEUX**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2132 : Constructions bâtiments privés	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2132-186 : OPERATION N°186 - CONSTRUCTION DEUX MAISONS	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>100,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>100,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**Approuve,** la décision modificative n°3 telle que présentée

**Gestion immobilière**

La commune a consulté quatre agences pour la gestion de son parc immobilier le mieux disant est l'agence l'adresse de Montrichard.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de confier son parc locatif à l'adresse de Montrichard.

**Vote tarifs cimetièrè**

Patrick Bach ok

**Devis Geoplus opération la Quenauderie**

Praxéo à présenté un devis de Géoplus pour l'opération de la Quenauderie pour un montant de 29 460€

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

**Point sur l'école**

Le permis de construire à été déposé le 7 juillet 2023

### Point sur les manifestations à venir

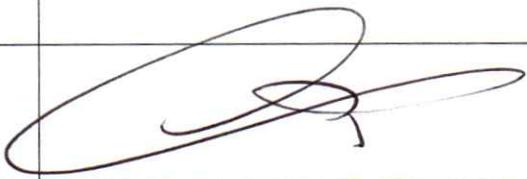
Le 14 juillet va être assuré avec au menu une paëlla

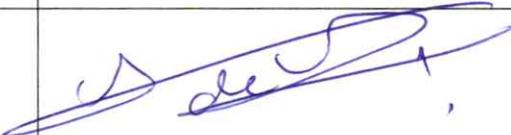
Concernant la foire aux chèvres un courrier a été envoyé aux habitants et aux associations communales afin de demander aux habitants s'ils souhaitent participer à l'organisation de cette manifestation.

### Questions diverses

- Camping car park
  - Ressortir le contrat
- Film anti-uv épicerie
  - Non
- Ferme Baudouin
  -

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance a été clôturée à 19h30

Maire	Jacques DUVIVIER	
1 <sup>er</sup> Adjoint	Ludovic HARDOUIN	
2 <sup>è</sup> Adjoint	Patrick BACH	
3 <sup>è</sup> Adjoint	Philippe CAUBEL	

Conseillère	<b>Elodie JOUVEAU</b>	
Conseillère	<b>Monique ALLAB</b>	
Conseiller	<b>Pascal JOULLAN</b>	
Conseiller	<b>Hubert DE VILMAREST</b>	
Conseiller	<b>Amaury DE LOUVENCOURT</b>	

